

Handicap: un rendez-vous manqué

► Arnaud de Brocca est secrétaire général de la FNATH, l'association des accidentés de la vie. Il réagit aux annonces faites par Nicolas Sarkozy lors de la conférence nationale du handicap.

Par Arnaud de Brocca

Nicolas Sarkozy a ouvert, cette semaine, la première Conférence nationale du handicap. Il s'agit d'un signal symbolique important, mais qui n'a pour autant pas répondu à nos attentes, qui, il est vrai, étaient fortes! Personne ne pourra nous le reprocher: à la suite de la manifestation historique du 29 mars, qui avait réuni près de 35.000 personnes handicapées à l'appel d'une centaine d'associations, le gouvernement lui-même nous avait renvoyés à cette conférence nous annonçant des mesures concrètes pour améliorer les ressources des personnes handicapées et renforcer leur insertion professionnelle. Entre-temps, de multiples groupes de travail se sont juxtaposés et im-



DR

briqués, permettant d'échanger, de contre-argumenter, de constater accords et désaccords. Mais pour quel résultat?

Un pacte pour l'emploi des personnes handicapées – dont le taux de chômage est le double de celui du reste de la population – a, certes, été annoncé. Il repose sur une meilleure coordination des acteurs et sur la réforme de la formation professionnelle. Rien à y redire pour le moment, tant son contenu reste flou. Quelles sont plus précisément les me-

asures? Quel est le calendrier de mise en œuvre? « Si j'étais à votre place, c'est chaque seconde que j'exprimerais mon insatisfaction », nous a affirmé le Président. La tentation est rapide de le prendre au mot. Nous attendions des annonces concrètes, et non pas un rappel des mesures qui existent déjà, telles que le renforcement des sanctions pour les entreprises de plus de 20 salariés qui n'embauchent aucun travailleur handicapé, contrairement à l'obligation légale.

La déception la plus forte concerne, bien entendu, la question des ressources des personnes handicapées: aucune réponse sur l'insatisfaction qu'elles expriment de vivre en dessous du seuil de pauvreté. Ou plutôt, si. Mis à part celles qui ne sont pas « employables », les personnes handicapées vont devoir se mettre au travail, sauf si cela a des conséquences sur leur santé. Leurs capacités seront évaluées dès qu'elles vont solliciter une allocation. Lier aussi directement la question des ressources à celle de

l'emploi installe un climat de suspicion à l'égard des personnes handicapées. Ce n'est pas parce qu'elles préfèrent toucher une allocation de 621 € par mois qu'elles ne travaillent pas, ou qu'elles restent plus de temps au chômage qu'une personne valide! Que se passera-t-il pour la personne handicapée « reconnue capable de travailler sans mettre en danger sa vie », mais qui ne trouve pas de travail ou qui refuse des propositions qui ne correspondent pas à son projet de vie, élaboré au sein de la Maison départementale des personnes handicapées? Sera-t-elle exclue de l'allocation adulte handicapé et renvoyée au RMI, à la charge des départements et non plus du budget de l'Etat?

Il ne s'agit pas de remettre en cause ni l'engagement ni la mobilisation du président de la République et du gouvernement. Mais, alors que cette conférence devait apporter des réponses concrètes, le flou des annonces ouvre plutôt de nouvelles questions et suscite de nombreuses inquiétudes.